

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXV

Québec, 8 mars 1913

No 31

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 481. — Les Quarante-Heures de la semaine, 481. — Le prochain Congrès eucharistique de Malte, 482. — Feu M. l'abbé H. Kéroack, 483. — Les cantiques français, 484. — L'état de grâce, 488. — Un sacrifice héroïque, 490. — Le Catholicisme en Angleterre, 491. — Une perle noire, 492. — Bibliographie, 494.

Calendrier

— o —

9	DIM.	vl	<b>De la Passion.</b> <i>Asperges et Introit sans Glor. Patri. Kyr. des dim. du Carême. Vêp. de ce dim., mém. des SS. 40 Mart. et de Ste Françoise Romaine (II Vêp.)</i>
10	Lundi	tr	Les SS. 40 Martyrs, <i>semid.</i>
11	Mardi	vl	De la férie.
12	Mercur.	b	S. Grégoire I, le Grand, pape et docteur.
13	Jendi	vl	De la férie.
14	Vend.	b	N.-D. de Pitié, <i>dbl. maj.</i>
15	Sam.	vl	De la férie.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

9 mars, Saint-Malo de Québec. — 11, Saint-Antonin. — 13 Saint-Cyrille. — 15, Couvent de Saint-Michel.

### Le « prochain » Congrès eucharistique de Malte

— o —

La nomination par le Pape de son légat au Congrès eucharistique international de Malte prouve que les préparatifs se font activement.

Pie X a choisi S. Em. le cardinal Ferrata, déjà très connu et aimé dans l'île de Malte. Il y fut une première fois comme légat pour le couronnement de la Vierge dite *del Cospicuo*, et il y a laissé les plus vifs souvenirs.

L'accueil qui lui fut fait alors par les autorités anglaises, civiles et militaires, et par la population tout entière, permet de prévoir ce que seront les prochaines fêtes eucharistiques.

Lord Beresford, amiral commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, avait envoyé à la rencontre du cardinal-légat, jusque dans les eaux de Syracuse, le yacht royal *Surprise*. A Malte, le cardinal Ferrata fut reçu par les autorités anglaises avec tous les honneurs princiers. Aussi, le cardinal se faisait-il un devoir, dans son toast au banquet d'adieu, de saluer avec reconnaissance le « gracieux souverain Edouard VII, dans le vaste empire duquel l'Eglise catholique déroule pacifiquement sa bienfaisante action ».

Pendant les dix jours que dura la mission du cardinal, la population ne cessa de se presser partout sur son passage. Le peuple de Malte, on le sait, a conservé, avec une remarquable unanimité, les sentiments les plus purs d'une foi ardente et pratique. Ils honoraient le cardinal comme s'ils avaient reçu le Pape lui-même. N'a-t-on pas souvent parlé de Malte comme d'un asile possible pour le Pape, s'il était un jour forcé de quitter Rome ?

Ces détails disent ce que l'on peut attendre pour le Congrès international. Il ne le cédera en rien aux manifestations précédentes, et la situation même de Malte lui donnera un caractère particulièrement original.

L'Eucharistie y recevra les plus solennels hommages, comme sur un immense reposoir dressé au milieu du monde, entre les trois grands continents de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, avec toutes facilités d'accès immédiat pour les délégués de l'Amérique et de l'Australie.

Les flots qui battent l'île de Malte lui arrivent en droite ligne de la Terre Sainte, où vécut le Dieu de l'Eucharistie, et de Rome, où règne son Vicaire.

Puis Malte est toute pénétrée du souvenir de l'apôtre des Gentils, qui est aussi le grand apôtre de Jésus-Eucharistie.

Et les glorieuses traditions de ses chevaliers monteront une garde mystérieuse durant les journées du Congrès.

Le Congrès s'ouvrira par une procession d'un nouveau genre : celle qui de tous les points de l'horizon lui amènera les vaisseaux chargés des groupes de pèlerins eucharistiques, un bon nombre peut-être équipés spécialement pour la circonstance ; ce qui permettra aux congressistes de commencer leurs travaux et leurs pieuses veilles eucharistiques, dès leurs ports d'embarquement.

Toutes ces considérations assurent au Congrès de Malte un succès complet et une place à part dans la série des Congrès eucharistiques internationaux.

*(Sem. relig. de Tournai.)*

---

Feu M. l'abbé H. Kéroack

---

Mardi, ont eu lieu à l'Islet, sa paroisse natale, les funérailles de M. l'abbé Hubert Kéroack, ancien curé de Jonquière (Chicoutimi). Il était décédé le 27 février, à Saint-Jean-Port-Joli, où il résidait depuis trois ans.

M. Kéroack était né le 22 mai 1839, et âgé par conséquent de 74 ans.

Ordonné prêtre le 30 septembre 1866, à Saint-Charles de Bellechasse, il a été vicaire à Sillery, 1866-67 ; à Sainte-Foy, 1867-68 ; à Saint-Joseph de Lévis, 1868-71 ; desservant à Saint-Joseph de Lévis, 1871-72 ; procureur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, 1872-74 ; curé à Saint-Dominique de Jonquière 1874 1901 ;

En 1901, la maladie l'obligea à prendre sa retraite, d'abord à Jonquière, puis à l'Islet, et à Saint-Jean-Port-Joli.

Quelques mois après sa nomination à la cure de Jonquière, en 1875, j'eus l'occasion d'être son hôte, dans son presbytère provisoire. La chapelle en bois était tout à fait primitive. Peu d'années après, M. Kéroack avait bâti une très jolie église en

Pierre, et un presbytère également en pierre. Ces édifices sont devenus insuffisants, par suite de l'accroissement considérable qu'a pris Jonquière, ces années-ci, sous la poussée de l'industrie. Et l'ancien curé a vécu assez longtemps pour les voir remplacés par de nouveaux édifices, mieux appropriés à la condition nouvelle des choses.

Prêtre pieux, tout zèle et tout cœur, d'une vigueur physique peu ordinaire, M. l'abbé Kéroack s'est dépensé sans compter, dans tous les postes qu'il a occupés. Sa charité l'a sans doute beaucoup empêché de faire fortune; mais il est permis de croire que, en confiant ses dépôts à la « banque du bon Dieu » plutôt qu'aux diverses institutions financières, il a, somme toute, agi en très habile homme d'affaires.

D'une nature exubérante, M. Kéroack était le boute-train de toutes les réunions. Et quelle hospitalité, restée proverbiale, on recevait au presbytère de Jonquière!

M. l'abbé Kéroack était le seul survivant de tout le clergé paroissial que je trouvai, en y arrivant en 1875, dans la région de Chicoutimi et des alentours.

H.

N.-B. — M. l'abbé Kéroack était membre de la Caisse ecclésiastique du diocèse de Chicoutimi et de la Société d'une messe (section diocésaine).

---

### Les cantiques français

(Suite.)

— o —

Dans le choix de cantiques français pour former un répertoire digne ou au moins convenable, il y a trois choses à considérer: les paroles, la musique, et l'accord des deux ensemble. Ne laissons plus répéter que c'est l'air qui fait tout le cantique. C'est une hérésie, en matière de piété. Avant tout, l'esprit doit être éclairé, le cœur mu, l'âme édifiée par la doctrine catholique, les pensées de la religion, le langage de la foi, le souvenir et l'unction de nos mystères. On a dit que le cantique est une *prédication* et une *prière*: oui, un beau cantique doit être le résumé lyrique d'un beau sermon, et doit animer d'un saint

enthousiasme les âmes que l'éloquence chrétienne a convaincues.

Pour atteindre ce beau résultat, il faut de toute nécessité, que tout le peuple puisse chanter les refrains.

Mais auparavant il y a un travail à faire : il faut apprendre au peuple à chanter ; le chant populaire pas plus que le chant artistique ne s'improvise. Si l'on ne se donne pas la peine de l'exercer, il sera toujours mal rendu. Sachons choisir ceux que le peuple peut rendre sans difficulté. Que ces cantiques soient à la fois « simples et savants, assez simples pour devenir populaires, assez savants pour satisfaire les oreilles les plus musiciennes ; mélodiques, chantants, bien rythmés, sans rien de profane ni rien d'austère ; lyriques, mais d'une inspiration contenue ; d'une harmonie facile, correcte, irréprochable ; d'une poésie sans prétention, sans rigorisme et sans banalité ; être des cantiques dialogues enfin, c'est-à-dire comprenant tous un *chœur* pour la *nef* ou la *communauté*, et un *solo* pour les *voix plus exercées*, — tout cela avec l'observation rigoureuse des règles de l'accentuation, de telle sorte que la mélodie puisse s'adapter à toutes les strophes sans nécessiter aucun changement dans la composition de la mesure : tel est l'idéal d'un *manuel populaire et pratique, attendu partout*.

Mais, sous prétexte de ne pas innover, il ne faut pourtant pas embaumer et éterniser, comme chants religieux, de vieux airs de ballet, des scies politiques, ou des refrains du Cavreau, des couplets ultra-archaïques, en retard de cent ou deux cents ans sur la poésie classique courante, au point de paraître unanimement, même aux populations des campagnes, indignes de nos offices. C'est là, avec toutes ces productions hybrides, soi-disant religieuses, mais, en réalité, profanes, trop facilement accueilliées dans nos églises, ce qui a contribué à discréditer le cantique et l'a fait tenir en suspicion par tous les hommes de goût, fidèles et pasteurs. Il est temps de le remettre en estime et de lui rendre la place qui lui est due, « *la place d'honneur après le chant liturgique* », dit Mgr Gay. Les plus rigoristes ne demandent qu'à la lui accorder, à la condition qu'il en soit digne. De l'aveu de tous, la réforme est plus qu'urgente. Puisqu'on la veut, il faut bien la tenter, donc innover dans une certaine mesure. » (Voir A. Gravier, ch. hon. de Saint-Di.)

« Partout l'on a applaudi, dit l'abbé Gravier, à nos efforts pour rythmer enfin le cantique français, réalisant ainsi l'*accent du nombre poétique et du rythme musical*. C'est une loi primordiale, en effet, qu'observent à la perfection les compositeurs italiens et allemands, mais qu'ignorent ou dont ne veulent point prendre souci nos compositeurs de cantiques français, dit encore dom Q. Pothier. Donnez-leur des vers pourvus de la rime et du nombre voulu de syllabes, ils sont contents, s'inquiètent peu ou point de la place que doivent occuper dans le vers les syllabes fortes et les syllabes faibles, pour répondre aux temps forts et aux temps faibles de la musique. Il arrive ainsi trop souvent que le phrasé des paroles est en contre-sens avec celui de la mélodie, ce qui oblige dans la pratique à torturer l'un ou l'autre, pour ne pas dire l'un et l'autre. Et cependant, c'est dans la manière d'accentuer et de partager la phrase musicale que git tout le secret du rythme, sans lequel il n'y aura jamais de cantique populaire. »

*Grande opus longumque ac difficile*, écrivait un chanoine belge, grand partisan de cette réforme, mais la jugeant impossible. Non, elle n'est pas impossible, mais *grande, longum, difficile*, oh oui ! . . . Pour ne pas dénaturer, étirer, cheville la pensée, la difficulté est énorme; et je ne m'étonne pas, dit Gravier, d'entendre un de nos meilleurs critiques d'art faire un mérite singulier au traducteur d'un grand opéra étranger d'avoir su toujours « *adapter exactement les paroles à la note déclamée*. » L'édition de l'abbé Gravier réalise ce *desideratum* dans la mesure du nécessaire et de l'utile. Et cependant il s'est gardé de tomber dans l'excès, en confondant servilement le rythme avec la mesure, l'accentuation avec la quantité, au point de vouloir scander le vers français comme le vers latin, et le diviser mécaniquement, d'après *Ducondut*, « en dactyles, en anapestes, en iambes-anapestes, en péoniambiques, en dactylo-trochaïques. »

On voudrait vainement emprisonner dans de pareilles formules une chose aussi capricieuse que la phonétique de notre langue et tous les degrés de rapidité de chacun de ses sons et de ses syllabes. Son génie s'y oppose invinciblement. A côté de la loi générale surgissent aussitôt des licences à l'infini, et le théoricien le plus subtil est déconcerté à chaque instant par

des contradictions imprévues. Il y a dans le rythme un mouvement qui groupe et entraîne les syllabes, jusqu'à dissimuler plus ou moins l'accentuation, en passant plus légèrement sur tel ou tel temps fort de la mesure. Pourquoi s'y refuser? Ici surtout, l'usage (pas l'abus), l'usage fait loi, et le goût qui l'interprète prononce en dernier ressort. Ex. «Dieu tout amour heureux dans son essence.»

Ce vers serait brisé en chantant : *Dieu tout amour heureux dans son essence* : en faisant une longue sur *heu* et une brève sur *reux*. De même ce vers : *Dieu tout-puissant vous avez créé l'homme* : si l'on veut chanter ce vers sur le même air que le vers précédent, il y aura une modification à faire dans la mélodie; car autrement il serait brisé par le chant : *Dieu tout-puissant vousa — vezcréé l'homme*, cela saute aux yeux.

On trouve dans le cantique de l'abbé Gravier les signes prosodiques  $\vee$  —, qui dirigent infailliblement les chanteurs, même les moins familiers avec le chant des cantiques. N'est-ce pas une raison majeure d'adopter l'ouvrage de l'abbé Gravier? En général, la poésie des cantiques Gravier se tient à égale distance des mièvreries banales de cette pseudo-littérature pie qui choque tant les laïques, et de ce faux lyrisme à grand ramage, régal des raffinés, dont nos romantiques et modernes ciseleurs ont quintessencié ou égaré le goût. *Nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum*. Telle doit être invariablement la devise des compositeurs de poésies religieuses destinées à être chantées.

C'est bien aussi ce qu'a observé l'abbé Gravier. Il a pris pour type les hymnes latines où, selon une heureuse expression de Nisard, *l'imagination n'est que la poésie de la raison*, où le sens surtout et l'idée parlent à l'âme, alors que l'image n'est que l'humble suivante et le rayonnement discret de la pensée.

Pour la même raison, l'abbé Gravier n'a pas tenu à la rime riche. Il y a une rime suffisante. Puisqu'elle est suffisante, elle doit suffire.

Et quand doit-elle suffire, sinon dans la poésie *lyrique chantée*, où sont multipliées comme à plaisir toutes les autres entraves du rythme et du nombre, où la rime passe à peu près ina-

perçue, et où la musique de la mélodie supplée surabondamment la consonnance et la *consonne d'appui*? A la lecture, soit: elle accuse l'habileté du rimeur; mais le chant n'est pas la simple lecture: il met en jeu de cent autres manières la dextérité du poète. D'ailleurs, même pour une poésie destinée à la lecture, quand il y a conflit — et rien n'est plus fréquente — entre le son et la raison, mieux vaut une rime suffisante avec une idée riche, pleine et juste, qu'une rime dorée avec une pensée indigente.

« Une rime a son prix, mais les rimeurs sont sots Qui se font moins soigneux des choses que des mots. » Ce qui fait un beau vers, c'est un beau sens, une langue saine, le mot juste. « Cherche à mettre l'idée et non la rime au bout. » (L. Veuillot)

(A suivre.)

GREGORIEN

---

### L'état de grâce

---

Dans le signataire de la charmante esquisse de Fontenay-sous-Bois, publiée, il y a quelques jours, par l'*Univers*, plusieurs de nos lecteurs auront pu reconnaître le nom de l'auteur d'une thèse théologique sur « le signe infailible de l'état de grâce », thèse qui a fait quelque bruit lors de sa publication, en 1907, dans le monde de l'Ecole.

Cette thèse, hardie dans sa nouveauté, et assez vivement combattue à l'origine, a fait du chemin depuis, et, après les attaques de la première heure, a reçu des approbations très autorisées.

C'est l'occasion de la signaler à ceux de nos lecteurs qui ne la connaissent pas encore, et qu'elle ne saurait manquer d'intéresser. L'auteur, M. Paul Gaucher, est à la fois docteur en théologie et docteur en médecine. Son opuscule porte le caractère de cette double qualité: c'est un ouvrage de médecine spirituelle.

La sanctification personnelle, dit l'auteur dans son introduction, doit être, pour chacun de nous, l'objectif principal de la vie présente et, par conséquent, toutes les voies qui conduisent à la sainteté, toutes les conditions susceptibles de favoriser son développement doivent être examinées avec le plus profond intérêt.

Il en est ainsi en particulier de la paix de l'âme, l'une des conditions essentielles de notre avancement spirituel. La paix de l'âme nous est aussi nécessaire pour acquérir la vigueur spirituelle, sans laquelle nous succomberions aux heures d'épreuve, que la paix des royaumes l'est aux peuples pour se préparer aux actes héroïques de la guerre. La paix de l'âme est l'atmosphère morale où nos énergies supérieures atteignent à leur pleine et parfaite maturité. . . L'inquiétude, au contraire, est une des plus graves maladies de l'âme. Elle brise notre élan vers le bien, paralyse nos forces, refroidit notre amour. L'inquiétude engendre les scrupules, l'un des fléaux de la conscience chrétienne. L'inquiétude est donc un de nos plus dangereux ennemis, l'ennemi qu'il faut à tout prix expulser de nos cœurs.

C'est pour procurer aux chrétiens ce bien de la paix que M. Gaucher a écrit son opuscule. L'une des formes les plus fréquentes et les plus funestes de l'inquiétude spirituelle est, en effet, l'inquiétude au sujet de l'état de grâce, et cette inquiétude obsède tout particulièrement les âmes les plus pieuses, les plus attachées à Dieu, les plus préoccupées de leur salut.

Le docteur Gaucher enseigne donc quels sont les signes auxquels on peut reconnaître que l'on est en grâce et en paix avec Dieu. Pour lui, il y a un signe infailible de l'état de grâce, c'est l'acte d'amour de Dieu par-dessus tout, chez ceux qui connaissent avec certitude la révélation. Ce signe de justification comporte, selon M. Gaucher, plus qu'une certitude morale, il implique une certitude d'évidence dans laquelle on peut se reposer en toute assurance.

L'auteur appuie et développe sa thèse par des arguments théologiques, tirés de l'Écriture Sainte, de la Tradition et des saints Pères, et il la justifie par des considérations et des deductions personnelles, où se révèlent une forte pensée chrétienne et un haut esprit philosophique.

C'est un travail d'un grand intérêt pour les âmes chrétiennes, à qui il enseigne, avec les plus solides raisons, que l'acte d'amour de Dieu *super omnia*, de ce qu'il tombe dans le champ de la conscience, à la manière des actes purement naturels de la volonté, constitue par là même un signe infailible de l'état de grâce et donne ainsi par lui seul la sécurité absolue de la conscience et (de) la justification.

Cette thèse, si rassurante et si bienfaisante, se recommande des approbations qu'elle a reçues, après examen et discussions, de juges très compétents.

A. L.

— o —

### Un sacrifice héroïque

— o —

Une jeune fille du Tyrol, du nom de Marie, *chantait, en gardant son troupeau, un cantique à la Sainte Vierge*. Le directeur du théâtre de Milan l'entendit par hasard et fut ravi de cette voix mélodieuse. Comprenant tout le parti qu'il pouvait en tirer, il lui dit : « Voulez-vous me conduire à votre mère ? — Et mon troupeau, monsieur, qui le gardera ? — Abandonnez votre troupeau, je vous le payerai cent fois, mille fois. — Que voulez-vous donc à ma mère ? dit Marie effrayée. — La retirer de la misère, et vous mettre vous-même sur le chemin de la fortune, en vous faisant première cantatrice au théâtre. — Vos promesses, dit Marie, ne sauraient me convenir. On ne peut faire son salut au théâtre, où on se damne en damnant les autres. *Je crois que Dieu et la Sainte Vierge, ma patronne, me donneront le courage de préférer le salut de mon âme à la fortune.* »

Le directeur alla néanmoins parler à la mère, et quand Marie arriva, le traité était presque conclu. On lui donna la nuit pour réfléchir. La tentation était grande. La jeune fille n'était pas seulement sensible aux parures, aux plaisirs et à la gloire qui l'attendaient ; elle pensait aussi à sa vieille mère dont elle pouvait soulager la misère. Dans cet état d'esprit elle se mit à prier la Sainte Vierge, et une voix intérieure lui répondit : « N'accepte pas, tu quitterais Dieu pour Satan ». Le matin arrive, et elle fait connaître son refus. La mère gronde, elle se fâche, elle pleure, elle parle même de l'emmener de force, et finalement elle lui donne une heure pour se préparer.

Marie passe dans une pièce voisine. Ayant entendu dire que la perte des dents incisives change entièrement la voix, elle approche de la fenêtre et brise deux de ses dents contre l'angle de la pierre. Quand elle revient, elle apparaît heureuse

se plutôt que souffrante. Sa mère croit qu'elle a cédé. Mais le directeur avait déjà trouvé dans la voix un changement que ses yeux lui expliquèrent bientôt. Il dut donc renoncer à son projet, non sans admirer le courage de la bergère ; et il engagea la mère à ne plus persécuter une fille si digne d'estime et d'affection. ( ABBÉ MOINE. )

### Le Catholicisme en Angleterre

Le *Catholic Directory* pour 1913 donne de précieux renseignements sur les progrès du catholicisme en Angleterre.

On se souvient que l'an dernier le Saint-Siège subdivisa la province ecclésiastique de Westminster, qui embrassait toute l'Angleterre, en trois provinces : Westminster, avec quatre évêchés suffragants ; Birmingham, avec cinq suffragants ; et Liverpool, avec quatre suffragants. L'Ecosse demeura partagée en deux provinces : Edimbourg, avec quatre évêchés suffragants ; et Glasgow, sans suffragants. Ce qui faisait, pour toute la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse), cinq archevêques et vingt évêques, en comprenant les deux auxiliaires du cardinal archevêque de Westminster et l'évêque auxiliaire de Salford. Cette année, on compte six archevêques, un coadjuteur ayant été donné à Mgr l'archevêque de Glasgow, et vingt et un évêques par suite de l'auxiliaire attribué à l'archevêque de Birmingham.

Le nombre des églises et chapelles dans la Grande-Bretagne est de deux mille cent cinquante-deux.

Celui des prêtres est de quatre mille quatre cent un. Sur ce nombre, deux mille cinq cent vingt-quatre appartiennent au clergé séculier, et mille cinq cent soixante-dix-sept au clergé régulier. Parmi ces derniers, beaucoup sont des religieux français exilés.

Le nombre total des catholiques dans l'Empire britannique tout entier est de douze millions neuf cent soixante-cinq mille cinq cent quatorze : c'est-à-dire tout près de treize millions.

Pour la première fois, le *Directory* donne quelques détails statistiques sur les conversions ; il publie le relevé de celles qui ont eu lieu pendant l'année 1911 en Angleterre, à l'exclusion de l'Ecosse. Dans le cours de cette année, sept mille qua-

tre cents personnes ont abjuré le protestantisme dans les trois provinces de Westminster, Birmingham et Liverpool, et ont été reçues dans le sein de l'Eglise catholique. Si l'on ajoute à ce chiffre les conversions opérées en Ecosse, et celles sur lesquelles le secret a été gardé pour un motif ou pour un autre, on arrive aisément à 8000. Et le nombre augmente chaque année.

### Une perle noire

Un missionnaire d'Abyssinie écrit à l'un de ses amis pour lui présenter un enfant de son catéchisme. Ce petit sauvage nègre est une véritable *perle noire* dans la couronne de Jésus-Christ. Il aime Notre-Seigneur et, conclusion forcée, *il se renonce et porte sa croix* comme il peut. Sa générosité dans le sacrifice sera sans doute un modèle pour les enfants.

Mais, parmi nous qui ne sommes plus des enfants, en face de cette générosité de petit sauvage, combien, avec une confusion salutaire, se trouveront très civilisés... et très tièdes ! Lisons plutôt...

« ... Parmi ces petites âmes qui s'ouvraient à la grâce comme les fleurs s'ouvrent à la rosée du matin, j'en distinguai une qui me parut plus belle que les autres. Il s'agit d'un enfant qui a quatorze ans aujourd'hui. Il apprend le français, et tout nous fait espérer qu'il sera prêtre un jour. Pour ne pas imiter le hibou de la fable, je ne dirai pas que c'est un ange. Non, il a ses défauts comme tous les enfants, mais il a aussi une délicatesse charmante — chose bien rare ici — et une piété franche et sincère ! Je lui avais, un jour, expliqué ce que c'est qu'un *sacrifice*, et tout doucement je le lançai dans cette voie. Tous les samedis, il m'apportait un papier sur lequel il marquait chaque soir le nombre des actes méritoires accomplis dans la journée. Il lui arriva de dépasser la centaine en huit jours !

Quelque temps après, je voulus lui tendre un piège, et je lui demandai de me donner, par écrit, la liste des *mortifications* et des actes d'*humilité* dont il avait l'habitude ou qu'il se proposait de faire. Et le soir, sur une page de son cahier, il m'apportait le bulletin qui suit, que je vous traduis mot pour mot.

« Voici, mon Père, les mortifications que j'essaie de faire !

« Je ne mange pas autant que je voudrais manger. Le matin, quand ma mère me réveille, je me lève tout de suite, alors que j'aimerais mieux rester couché. Je travaille quand le travail ne me plaît pas. J'obéis à ceux que je n'aime point. Quand on m'insulte, je ne me plains pas. Quand on me frappe, *je fais de la patience*, et je ne dis rien. Je ne mange pas ce qui me plaît, et je mange ce qui ne me plaît pas. Je ne parle pas à l'église. Je ne regarde pas les belles choses qui sont dans vos *caisnes* et que j'aimerais bien voir. Je passe devant votre porte sans entrer vous dire bonjour, et je voudrais entrer parce que je vous aime bien. Quand on me donne du sucre, je dis : « merci ! je n'en veux pas ! ». (Et un enfant abyssin passerait par le feu pour en avoir.) Je m'amuse avec les camarades que je n'aime pas et ne m'amuse pas avec ceux que j'aime. Je fais ce que veulent les autres et non pas ce que je veux. Je ne ris pas quand je voudrais rire. Je voudrais bien causer avec les hommes et les enfants qui sont près de la porte, mais je passe sans rien dire.

« Voici maintenant les actes d'humilité que j'essaie de faire :

« Quand quelqu'un me dit : « Je vau mieux que toi », je lui réponds : « Oui, mon frère, tu vau mieu que moi. » Quand on discute, je dis : « Oui, mon frère, c'est toi qui as raison ; moi, je me trompe. » J'aimerais avoir de beaux habits, mais je ne suis pas triste de n'en pas avoir. J'aimerais être loué, mais je ne le veux pas. J'aimerais me faire remarquer en classe et au chant, mais je ne le fais point. Je ne me regarde pas la figure dans la petite glace qui est chez *abba Kirillos*. Je ne dis pas le bien que je fais, et je dis le mal qui m'échappe. Voilà, mon Père ! »

Voilà, mon Père !... Et moi je vous dirai : « Voilà, frères d'Europe, les belles âmes que le bon Dieu fait germer parfois en pays infidèle, pour consoler un peu le cœur des pauvres missionnaires à qui les douleurs et les déceptions ne manquent jamais ! ». Ces âmes ne méritent-elles pas vraiment que l'on fasse deux milles lieues pour les faire fleurir au grand soleil du bon Dieu ?

Sans doute, notre petit Abyssin ne remplit pas toujours ce beau programme qu'il s'est tracé. Mais quel est donc l'homme, même fervent, qui ne fait pas parfois, sinon souvent, un accroc

aux résolutions qu'il a prises? Et ne serait-ce pas déjà bien beau de voir un petit sauvage trouver tout seul ces mille petites industries que de grandes personnes d'Europe peut-être ne trouveraient pas si bien!

Cet enfant, si Dieu nous le conserve, fera plus tard un bon missionnaire. Doux, intelligent, travailleur, il est surtout pieux; il va, pendant les récréations de midi, dire un petit bonjour au divin Prisonnier du Tabernacle, et il communique tous les jours!

L'année dernière, au temps de la Passion, il vint un soir me trouver dans ma cabane et me dit: « Père, donnez-moi une image?

— Laquelle mon fils?

— Celle où il y a Notre-Seigneur avec sa couronne d'épines et du sang sur sa figure.

— Et pourquoi celle-là plutôt qu'une autre?

— C'est que voici le temps de la Passion, et, jusqu'à Pâques, je veux être triste comme Lui.

\*\*\*\*

#### Bibliographie

— *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien du Lac Supérieur au Pacifique, 1659-1905*, par le R. P. A.-G. Morice, O. M. I. Trois volumes in-8°. Chez l'auteur, West Publ. Co., Winnipeg. Prix: \$5.60 et \$6.60, franco, selon la reliure.

Nous reviendrons sur cet ouvrage monumental, l'une des plus belles contributions que l'on ait de longtemps apportée à l'histoire du Canada.

— LES PSAUMES DU BRÉVIAIRE traduits de l'hébreu (texte latin et traduction française), par l'abbé H. LESÈTRE, curé de Saint-Etienne du Mont, à Paris. In-18 (xii-412 pp.), 2 fr. 00; en reliure toile, 2 fr. 75. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

La réforme du Psautier a fait surgir un certain nombre d'ouvrages d'un usage plus ou moins courant: aucun, à notre avis, ne remplacera celui que vient de publier l'abbé H. Lesêtre, le distingué curé de Saint-Etienne du Mont, sous le titre de: *Les Psaumes du Breviaire traduits de l'Hebreu*. Pour

plus de commodité, l'ordre suivi est celui du Bréviaire ; en tête de chaque psaume est placée une indication sommaire du sujet, les notes se bornent à quelques renseignements très succincts ; la poésie hébraïque et son parallélisme ont été respectés. Petit format (c'est celui des Psautiers in-18), impression soignée, disposition typographique bien comprise, rien ne manque pour assurer à ce petit livre, d'un usage journalier tout le succès qu'il mérite.

— LE LIVRE DU JEUNE TRAVAILLEUR, conseils pour la vie chrétienne, par G.-A. HEINRICH, doyen de la faculté des Lettres de Lyon, achevé et publié par P.-G. HEINRICH, in-18 de pp. 212 avec encadrement rouge. Prix de l'exemplaire : broché, 1 fr. 25 ; relié en percaline, tranches jaspées, 2 fr. ; relié en percaline, tranches rouges, 2 fr. 25. — LYON-PARIS : *Librairie Emmanuel Vitte*.

Ce petit livre, où le regretté doyen de la Faculté des Lettres de Lyon a mis toute son expérience d'homme d'œuvres et cet amour des âmes qui fut le principe du plus généreux des apostolats, vient combler une lacune maintes fois signalée dans les Congrès catholiques. Grâce à lui, les jeunes travailleurs que groupent de plus en plus nombreux les patronages, posséderont à leur tour un manuel appelé à devenir le véritable guide de leur vie laborieuse, en même temps que leur soutien dans leurs efforts vers une vie religieuse morale plus intense. Nourri pour ainsi dire de la moelle des Livres Saints, il étudie à la lumière des enseignements divins les principales questions qu'a à se poser le jeune ouvrier ou employé voulant rester fidèle à la foi de son baptême comme à l'accomplissement de ses devoirs professionnels : le travail d'après la doctrine chrétienne, la pauvreté et ses multiples causes, les prétendus adversaires du travail. On ne peut donc que souhaiter que, selon le vœu suprême de l'auteur, *le Livre du Jeune Travailleur* atteigne le plus grand nombre possible d'âmes de bonne volonté, pour les aider à se frayer leur voie sous le regard de Dieu.

— *Jésus-Christ. Sa Vie et son Œuvre*, par M. LEPIN. In-12 2 fr. 50. G. Beauchesne, Paris.

Depuis les graves discussions soulevées par M. Loisy, nul n'a livré meilleur combat que M. Lepin pour la vérité évan-

gélique. Après ses travaux détaillés, critiques, austères à certains égards, voici, en un résumé succinct, vivant, alerte, apologétique, tout ce que nous savons de la vie du Sauveur. Il a visé à rester élémentaire tout en demeurant fidèle aux règles de la science. Une introduction de plus de cinquante pages expose les conclusions les plus éprouvées sur l'origine et la valeur historique des Evangiles.

Un peu sommaire et trop sec pour ceux qui cherchent une lecture qui communique une émotion pieuse à l'âme, ce volume est un manuel excellent de renseignements sur les faits et paroles de Notre-Seigneur. Il rendra de réels services à tous ceux qui, connaissant par ailleurs l'Evangile, cherchent une précision historique ou critique.

— L'ANTIPHONAIRE, par Dom BAUDOT. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Liturgie, n° 657)*. Prix : 0 fr. 60. BLOUD et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI<sup>e</sup>).

L'opuscule sur l'*Antiphonaire* fait l'histoire des parties chantées de la messe jusqu'à l'époque où ces parties rentrèrent dans le Missel plénier : le lecteur, en parcourant cet opuscule, se rendra compte de la manière dont nos Saints Livres, mais surtout le Psautier, furent mis à contribution dans la célébration de la sainte Liturgie.

— LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, par Louis RIVIÈRE, in-12 (32 pages), 0 fr. 25.

(Ancienne librairie Poussielgue) J. de GIGORD, éditeur, Paris, 15, rue Cassette.

Cette petite monographie confiée à la plume si particulièrement compétente de M. Louis Rivière, vice-président du Conseil général de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, vient à son heure, croyons-nous, au moment où se célébrera le centenaire de Frédéric Ozanam, le pieux et zélé fondateur des Conférences. En quelques pages sobres, claires et pénétrantes par leur simplicité même, tout lecteur aura le résumé complet de cette grande œuvre, l'exposé de ses lignes maîtresses, comprendra son admirable but, connaîtra ses charitables résultats.

Cinq chapitres partagent le récit : I. Origine de la Société de Saint-Vincent de Paul ; — II. Les Conférences ; — III. Les œuvres spéciales ; — IV. Conseils particuliers ; — V. Conseils centraux et supérieurs. Conseil général.